

SP5 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS PAR DES CONTRATS GLOBAUX DE LONGUE DUREE

Pour résumer ce qui a été dit lors de la séance spéciale n°5, il a été démontré que, bien que les contrats à long terme puissent être complexes et risqués, ils fournissent réellement des possibilités alternatives pour la réalisation d'infrastructures.

Comme on le sait bien, une infrastructure est réalisée selon un schéma de Partenariat Public Privé (PPP) dans un faible nombre de cas seulement. Au Royaume-Uni par exemple, seuls 15% des investissements en matière d'infrastructures, routes ou autres, sont des projets de type PPP. D'autre part, le gouvernement allemand a mis en œuvre des recommandations pour les PPP, visant à atteindre un niveau de 15% de réalisations effectuées selon un schéma PPP rapporté à la totalité des investissements dans les infrastructures.

Il est particulièrement important, avant de mettre en œuvre un contrat à long terme, que toutes les parties prenantes aient une appréciation des risques potentiels, et comprennent comment les changements seront pris en compte pendant la durée du contrat.

Il est essentiel qu'une analyse du risque soit effectuée préalablement au lancement des procédures d'appels d'offres. L'entité publique doit se charger de cette analyse du risque et de ses conclusions lorsqu'elle rédige les contrats. Si ceci peut être mené à bien, la procédure de négociation pourra être réalisée dans une période plus courte et le risque du partenaire privé sera diminué si les deux parties sont au clair sur ce qui est spécifié dans le contrat. Les réglementations relatives à la gestion du risque durant la période de réalisation du contrat sont également importantes.

Le marché du PPP est en croissance. De ce fait, le Congrès a fourni un lieu et un moment approprié pour débattre des divers enjeux relatifs au PPP. Ce thème sera certainement également à l'ordre du jour du prochain Congrès mondial de la Route dans quatre ans. Plus de contrats à long terme auront alors été mis en œuvre et plus il y aura de retours d'expérience sur les avantages et les inconvénients de cette méthode particulière d'investissement pour les infrastructures.